



**Commune de
RIVES-D'AUTISE**
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2021**

Secrétaire de séance : Florence CAQUINEAU

Le compte rendu de la réunion du 15 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Budget Général, Budget du Vignaud, Budget Lotissement Les Courlis, Budget Lotissement Les Ecluzis

Mr Bossard, Maire, quitte la séance lors des votes des comptes administratifs et Mme Moinard en assure la présidence.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE de RIVES-D'AUTISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'ADOPTER le compte administratif communal de RIVES-D'AUTISE de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat reporté	- 233 332.50 €	+1 209 402.61 €
Dépenses 2020	497 633.50 €	1 339 796.01 €
Recettes 2020	478 836.75 €	1 849 154.61 €
Résultat de clôture	- 252 129.25 €	1 718 761.21 €
RAR Dépenses	585 812.94 €	
RAR Recettes	270 947.06 €	
RESULTAT	-566 995.13 €	1 718 761.21 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 CENTRE DU VIGNAUD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'ADOPTER le compte administratif du Centre du Vignaud de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	23 489.06 €	572 882.64 €
Recettes 2020	76 816.12 €	562 277.01 €
Résultat reporté	-19 347.92 €	23 427.27 €
RESULTAT	33 979.14 €	12 821.64 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT LES COURLIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'ADOPTER le compte administratif LOTISSEMENT Les Courlis de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	47 480.12 €	46 726.91 €
Recettes 2020	34 354.03 €	47 480.54 €
Résultat reporté	-34 354.03 €	43 977.73 €
RESULTAT	-47 480.12 €	44 731.36 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT LES ECLUZIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix POUR, 1 abstention, décide d'ADOPTER le compte administratif LOTISSEMENT Les Ecluzis de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2020	227 595.92 €	335 808.59 €
Recettes 2020	326 713.02 €	264 079.90 €
Résultat reporté	-126 713,02 €	3 631.79 €
RESULTAT	-27 595.92 €	-68 096.90 €

AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement (1068) : 566 995.13 €
- Report en fonctionnement (002) : 1 151 766.08 €
- Report en investissement (001) : -252 129.25 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'APPROUVER les taux comme indiqué ci-dessous :

- Taxe foncière bâti : 35.44 %
- Taxe foncière non bâti : 51.77 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal avec les restes à réaliser 2020, arrêté comme suit,

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
002 - Excédent reporté	1 151 766.08 €	011 - Charges à caractère général	525 750.00 €
013 - Atténuations de charges	27 500.00 €	012 - Charges de personnel	781 500.00 €
70 - Produits des services	152 050.00 €	014 – Atténuation de produits	100.00 €
73 - Impôts et taxes	869 000.00 €	65 – Autres charges de gestion courante	324 963.15 €
74 - Dotations et participations	725 400.00 €	66 – Charges financières	12 000.00 €
75 - Autres produits de gestion cour.	90 000.00 €	67 – Charges exceptionnelles	3 500.00 €
77 - Produits exceptionnels	5 000.00 €	68 – Dotations aux provisions	2 017.00 €
		022 – Dépenses imprévues	120 000.00 €
		023 - Virement en investissement	1 229 885.93 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	20.000.00 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	41 000.00 €
TOTAL	3 040 716.08 €	TOTAL	3 040 716.08 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
10 – Dotations, fonds divers et réserves	716 995.13 €	001 – Déficit d'investissement reporté	252 129.25 €
13 - Subventions d'investissement	927 732.07 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	109 250.00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	550.00 €	20 - Immobilisations incorporelles	20 077.20 €
21 – Immobilisations corporelles	159 504.53 €	204 – Subventions équipements versées	288 886.53 €
024 – Produits cessions immos	70 000.00 €	21 – Immobilisations corporelles	336 071.73 €
		23 – Immobilisations en cours	1 973 282.01 €
		27 - Immobilisations financières	24 634.02 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 229 885.93 €	020 - Dépenses imprévues	121 336.92 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	41 000.00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	20.000,00 €
TOTAL	3 145 667.66 €	TOTAL	3 145 667.66 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – VIGNAUD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe du Vignaud, arrêté comme suit,

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits des services	88 000.00 €	011 Charges générales	100 500.00 €
75 - Autres produits	35 500.00 €	012 - Charges de personnel	24 400.00 €
77 - Produits exceptionnels	3 000.00 €	65- Charges de gestion courante	6 000.00 €
		66 - Charges financières	1 500.00 €
002 - Excédent antérieur	12 821.64 €	67 - Charges exceptionnelles	3 000.00 €
		68 - Dotations aux provisions	603.00 €
		023 - Virement en investissement	2 318.64 €
		042 - Opérations ordre entre sections	1 000.00 €
TOTAL	139 321.64 €	TOTAL	139 321.64 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
001 - Excédent reporté	33 979.14 €	16 - Emprunts de dettes assimilées	17 150.00 €
		21 - Immobilisations corporelles	5 000.00 €
021 - Virt de fonctionnement	2 318.64 €	23 - Immobilisations en cours	15 147.78 €
042 - Opérations ordre entre sections	1 000.00 €		
TOTAL	37 297.78 €	TOTAL	37 297.78 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT LES COURLIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement Les Courlis, arrêté comme suit,

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
		011- Charges à caractère général	5 100.00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	52 580.12 €	042 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	47 480.12 €
002 - Excédent antérieur reporté	44 731.36 €	023 - Virement à la section d'investissement	44 731.36 €
TOTAL	97 311.48 €	TOTAL	97 311.48 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16 - Emprunts de dettes assimilées	7 848.76 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	47 480.12 €	040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	52 580.12 €
021 - Virement de la section fonctionnement	44 731.36 €	001 - Déficit antérieur reporté	47 480.12 €
TOTAL	100 060.24 €	TOTAL	100 060.24 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT LES ECLUZIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote (22 Pour, 1 Abstention) décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement Les Ecluzis, arrêté comme suit,

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits des services	60 030.00 €	011- Charges à caractère général	1 500.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	100 878.56 €	65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €
		66 - Charges financières	500.00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	16 785.26 €	042 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	107 595.92 €
043 - Opération d'ordre dans la section	500.00 €	043 - Opération d'ordre dans la section	500.00 €
		002 - Excédent reporté	68 096.90 €
TOTAL	178 193.82 €	TOTAL	178 193.82 €

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16 - Emprunts de dettes assimilées	16 785.26 €	16 - Emprunts de dettes assimilées	80 000.00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	107 595.92 €	040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	16 785.26 €
		001 - Déficit antérieur reporté	27 595.92 €
TOTAL	124 381.18 €	TOTAL	124 381.18 €

SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL – FONDS DE RELANCE 2021

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres, de :

APPROUVER le projet et le plan de financement des travaux d'isolation et rénovation énergétique du bâtiment Maire-Bibliothèque-Salle des Fêtes de Nieul-sur-l'Autise dont le coût prévisionnel s'élève 277 200 € HT,

SOLLICITER l'attribution d'une aide financière auprès du Conseil départemental de la Vendée s'élevant à 36 385.01 € dans le cadre du Fonds de relance 2021.

ACCEPTATION MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

ACCEPTER le transfert à la Communauté de Communes à compter du 1er juillet 2021, des compétences : « Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des transports » et « Action sociale d'intérêt communautaire ».

METTRE A JOUR les statuts en ce qui concerne la compétence « activité économique ».

VALIDER le projet de statuts et CHARGER Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

CONSTITUTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES DE MISSION D'ASSISTANCE A LA RENEGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

ACCEPTER que la commune intègre le groupement de commandes,

AUTORISER Mr le Maire à signer la convention de groupement de commandes,

DESIGNER comme représentant pour le comité de suivi : Mr Philippe GEROME,

PRENDRE ACTE que la CCVSA sera le coordonnateur du groupement de commandes.

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.